Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/08/2024 - 23091 - 2012 B 01399 - 751 999 020 - ABALONE TT ORVAULT

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

La société ou la personne morale désignée ci-après

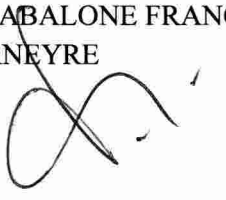
ABALONE TT ORVAULT *
SAS - location-gérance
AU CAPITAL DE 115000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
751999020 RCS NANTES

Représentée par la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, elle-même représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président,

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier ;

Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président.

Pour la société ABALONE TT ORVAULT
Sa Présidente, la société ABALONE FRANCE
Représentée par M. VERNEYRE



ABALONE TT ORVAULT
SAS - location-gérance
AU CAPITAL DE 115000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
751999020 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 171205,86 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 327495,09 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 11500,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 498700,95 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 298600,95 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 200100,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 17,40 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			24 955,00 €
31.12.2020			179 975,00 €
31.12.2019			100 050,00 €

ABALONE TT ORVAULT
SAS - location-gérance
AU CAPITAL DE 115000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
751999020 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 171205,86 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 327495,09 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 11500,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 498700,95 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

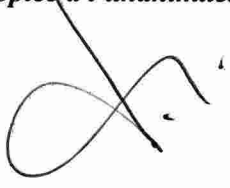
- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 298600,95 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 200100,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 17,40 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			24 955,00 €
31.12.2020			179 975,00 €
31.12.2019			100 050,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.



KPMG

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Orvault S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Abalone TT Orvault S.A.S
43 Rue Bobby Sands 44800 SAINT-HERBLAIN

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Orvault S.A.S

43 Rue Bobby Sands 44800 SAINT-HERBLAIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Orvault S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Orvault S.A.S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 23 mai 2023

KPMG SA



23/05/2023 10:43

Signé par **Yohann Bossard (KPMG)**

Yohann BOSSARD

Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ORVAULT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 43 RUE BOBBY SANDS 44800 ST HERBLAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 75199902000017 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122022 Net 3	N-1 31122021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 780	AG 3 780		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	25 977	AU 23 337	2 640	2 663
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	45 290	BG	45 290	25 725
	Autres immobilisations financières*	BH	2 689	BI	2 689	2 550
	TOTAL (II)	BJ	77 737	BK 27 117	50 619	30 938
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	649 895	BY 62 934	586 962	610 267
	Autres créances (3)	BZ	878 094	CA	878 094	1 036 413
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 071	CG	1 071	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	13 983	CI	13 983	7 223
	TOTAL (III)	CJ	1 543 043	CK 62 934	1 480 109	1 653 904
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 620 779	1A 90 051	1 530 728	1 684 842

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 47 979 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ORVAULT — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :115.000.....)	DA	115 000	115 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	11 500	11 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	327 495	230 028
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	171 206	122 422
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	625 201	478 950
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2 478	2 478
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	2 478	2 478
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	19 328	6 025
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		1 693
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	112 503	204 090
	Dettes fiscales et sociales	DY	760 692	978 712
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	10 526	12 894
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	903 049	1 203 414
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 530 728	1 684 842

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	903 049	1 203 414
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		5 614

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ORVAULT — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	5 383 328	FH		FI	5 383 328	5 661 493
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 383 328	FK		FL	5 383 328	5 661 493
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 000	8 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	22 990	26 731
	Autres produits (1) (11)					FQ	287	163
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 407 605	5 696 387
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	537 217	563 847
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	137 832	146 860
	Salaires et traitements*					FY	3 544 814	3 701 172
	Charges sociales (10)					FZ	885 014	1 005 455
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	1 445	727
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	37 989	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	155	111
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 144 466	5 418 171
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	263 139	278 216
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	184 814	101 614
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	184 814	101 614
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	188 930	125 304
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	188 930	125 304
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 117)	(23 691)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	259 022	254 526

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ORVAULT — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	30 590	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	30 590	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	13 630	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	13 630	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	16 960	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	53 268	63 861
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	51 508	68 243
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 623 008	5 798 001
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 451 802	5 675 579
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	171 206	122 422

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	22 990	26 731
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DON	7 000	
HONORAIRES VIVESCO	6 630	
REMBOURSEMENT URSSAF TAUX AT		30 590

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 780		
Installations générales agencements aménagements divers	14 183		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 372		1 422
TOTAL	24 555		1 422
Prêts, autres immobilisations financières	28 275		19 704
TOTAL	28 275		19 704
TOTAL GENERAL	56 610		21 126

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 780	3 780
Installations générales agencements aménagements divers			14 183	14 183
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 794	11 794
TOTAL			25 977	25 977
Prêts, autres immobilisations financières			47 979	47 979
TOTAL			47 979	47 979
TOTAL GENERAL			77 737	77 737

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 780			3 780
Installations générales agencements aménagements divers	14 183			14 183
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 709	1 445		9 154
TOTAL	21 892	1 445		23 337
TOTAL GENERAL	25 672	1 445		27 117

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 445				
TOTAL	1 445				
TOTAL GENERAL	1 445				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	2 478				2 478
TOTAL	2 478				2 478

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	24 945	37 989			62 934
TOTAL	24 945	37 989			62 934
TOTAL GENERAL	27 423	37 989			65 412
Dont dotations et reprises d'exploitation		37 989			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	45 290	45 290	
Autres immobilisations financières	2 689	2 689	
Clients douteux ou litigieux	78 425	78 425	
Autres créances clients	571 470	571 470	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 282	42 282	
Impôts sur les bénéfices	12 874	12 874	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 942	21 942	
Divers état et autres collectivités publiques	1 715	1 715	
Groupe et associés	789 028	789 028	
Débiteurs divers	10 253	10 253	
Charges constatées d'avance	13 983	13 983	
TOTAL	1 589 951	1 589 951	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	19 565		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	19 328	19 328		
Fournisseurs et comptes rattachés	112 503	112 503		
Personnel et comptes rattachés	393 695	393 695		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79 382	79 382		
Taxe sur la valeur ajoutée	241 354	241 354		
Autres impôts taxes et assimilés	46 261	46 261		
Autres dettes	10 526	10 526		
TOTAL	903 049	903 049		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	11 500			11 500

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	54 250
Total	54 250

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	401
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 721
Dettes fiscales et sociales	300 396
Autres dettes	10 526
Total	333 044

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	13 983
Total	13 983

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 026 eros, correspondants aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	339 540
Total (1)	339 540

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	452 920
Total	452 920

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 349
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		2 349

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 3.65 %

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 780.00	3 780.00				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	25 977.26	23 337.23	2 640.03	2 663.47	-23.44	-0.88
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	45 290.00		45 290.00	25 725.00	19 565.00	76.05
	Autres immobilisations financières	2 689.25		2 689.25	2 550.00	139.25	5.46
	Total II	77 736.51	27 117.23	50 619.28	30 938.47	19 680.81	63.61
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	649 895.41	62 933.70	586 961.71	610 267.30	-23 305.59	-3.82
	Autres créances	878 093.53		878 093.53	1 036 413.11	-158 319.58	-15.28
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 070.77		1 070.77		1 070.77	
	Charges constatées d'avance (3)	13 982.84		13 982.84	7 223.46	6 759.38	93.58
	Total III	1 543 042.55	62 933.70	1 480 108.85	1 653 903.87	-173 795.02	-10.51
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 620 779.06	90 050.93	1 530 728.13	1 684 842.34	-154 114.21	-9.15

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 47 979.25
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 115 000)	115 000.00	115 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	11 500.00	11 500.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	327 495.09	230 028.47	97 466.62	42.37
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	171 205.86	122 421.62	48 784.24	39.85
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	625 200.95	478 950.09	146 250.86	30.54
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	2 478.00	2 478.00		
	Provisions pour charges				
	Total III	2 478.00	2 478.00		
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	19 328.19	6 024.72	13 303.47	220.81
	Emprunts et dettes financières diverses		1 693.30	-1 693.30	-100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 503.04	204 090.19	-91 587.15	-44.88
	Dettes fiscales et sociales	760 692.02	978 711.64	-218 019.62	-22.28
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	10 525.93	12 894.40	-2 368.47	-18.37
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	903 049.18	1 203 414.25	-300 365.07	-24.96
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 530 728.13	1 684 842.34	-154 114.21	-9.15
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	903 049.18	1 203 414.25		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	5 383 328.09		5 383 328.09	5 661 492.85	-278 164.76	-4.91
Chiffre d'affaires NET	5 383 328.09		5 383 328.09	5 661 492.85	-278 164.76	-4.91
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 000.00	8 000.00	-7 000.00	-87.50
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			22 989.74	26 730.90	-3 741.16	-14.00
Autres produits			286.93	163.24	123.69	75.77
Total des Produits d'exploitation (I)			5 407 604.76	5 696 386.99	-288 782.23	-5.07
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			537 217.35	563 846.59	-26 629.24	-4.72
Impôts, taxes et versements assimilés			137 832.03	146 859.54	-9 027.51	-6.15
Salaires et traitements			3 544 814.13	3 701 171.76	-156 357.63	-4.22
Charges sociales			885 013.51	1 005 455.17	-120 441.66	-11.98
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 445.30	726.83	718.47	98.85
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			37 988.90		37 988.90	
Dotations aux provisions						
Autres charges			154.99	110.85	44.14	39.82
Total des Charges d'exploitation (II)			5 144 466.21	5 418 170.74	-273 704.53	-5.05
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			263 138.55	278 216.25	-15 077.70	-5.42
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	184 813.57	101 613.77	83 199.80	81.88
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	184 813.57	101 613.77	83 199.80	81.88
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	188 930.41	125 304.40	63 626.01	50.78
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	188 930.41	125 304.40	63 626.01	50.78
2. Résultat financier (V-VI)	-4 116.84	-23 690.63	19 573.79	82.62
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	259 021.71	254 525.62	4 496.09	1.77
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	30 590.00		30 590.00	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	30 590.00		30 590.00	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 629.85		13 629.85	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	13 629.85		13 629.85	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	16 960.15		16 960.15	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	53 268.00	63 861.00	-10 593.00	-16.59
Impôts sur les bénéfices (X)	51 508.00	68 243.00	-16 735.00	-24.52
Total des produits (I+III+V+VII)	5 623 008.33	5 798 000.76	-174 992.43	-3.02
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 451 802.47	5 675 579.14	-223 776.67	-3.94
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	171 205.86	122 421.62	48 784.24	39.85

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT ORVAULT

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 780		
Installations générales agencements aménagements divers	14 183		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 372		1 422
TOTAL	24 555		1 422
Prêts, autres immobilisations financières	28 275		19 704
TOTAL	28 275		19 704
TOTAL GENERAL	56 610		21 126

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 780	3 780
Installations générales agencements aménagements divers			14 183	14 183
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 794	11 794
TOTAL			25 977	25 977
Prêts, autres immobilisations financières			47 979	47 979
TOTAL			47 979	47 979
TOTAL GENERAL			77 737	77 737

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 780			3 780
Installations générales agencements aménagements divers	14 183			14 183
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 709	1 445		9 154
TOTAL	21 892	1 445		23 337
TOTAL GENERAL	25 672	1 445		27 117

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 445				
TOTAL	1 445				
TOTAL GENERAL	1 445				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	2 478				2 478
TOTAL	2 478				2 478

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	24 945	37 989			62 934
TOTAL	24 945	37 989			62 934
TOTAL GENERAL	27 423	37 989			65 412
Dont dotations et reprises d'exploitation		37 989			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	45 290	45 290	
Autres immobilisations financières	2 689	2 689	
Clients douteux ou litigieux	78 425	78 425	
Autres créances clients	571 470	571 470	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 282	42 282	
Impôts sur les bénéfices	12 874	12 874	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 942	21 942	
Divers état et autres collectivités publiques	1 715	1 715	
Groupe et associés	789 028	789 028	
Débiteurs divers	10 253	10 253	
Charges constatées d'avance	13 983	13 983	
TOTAL	1 589 951	1 589 951	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	19 565		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	19 328	19 328		
Fournisseurs et comptes rattachés	112 503	112 503		
Personnel et comptes rattachés	393 695	393 695		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79 382	79 382		
Taxe sur la valeur ajoutée	241 354	241 354		
Autres impôts taxes et assimilés	46 261	46 261		
Autres dettes	10 526	10 526		
TOTAL	903 049	903 049		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	11 500			11 500

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	54 250
Total	54 250

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	401
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 721
Dettes fiscales et sociales	300 396
Autres dettes	10 526
Total	333 044

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	13 983
Total	13 983

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 026 eros, correspondants aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	339 540
Total (1)	339 540

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	452 920
Total	452 920

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 349
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		2 349

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 3.65 %

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Orvault S.A.S

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Abalone TT Orvault S.A.S
43 Rue Bobby Sands 44800 SAINT-HERBLAIN

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Orvault S.A.S

43 Rue Bobby Sands 44800 SAINT-HERBLAIN

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Orvault S.A.S,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Saint Lô, le 23 mai 2023

KPMG SA



23/05/2023 09:22

Signé par **Yohann Bossard (KPMG)**

Yohann BOSSARD

Associé

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 822 333.39 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 826 469.16 Euros et dégageant un bénéfice de 80 250.44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	112 769		
Installations générales agencements aménagements divers	162 652		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 272		1 348
TOTAL	184 924		1 348
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	42 457		
TOTAL	42 627		
TOTAL GENERAL	340 320		1 348

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		105 620	7 149	7 149
Installations générales agencements aménagements divers		136 183	26 468	26 468
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		11 479	12 142	12 142
TOTAL		147 662	38 610	38 610
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières		15 854	26 603	26 603
TOTAL		15 854	26 773	26 773
TOTAL GENERAL		269 136	72 532	72 532

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	7 149			7 149
Installations générales agencements aménagements divers	137 229	2 462	118 567	21 124
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 518	1 297	10 311	8 504
TOTAL	154 747	3 758	128 878	29 627
TOTAL GENERAL	161 896	3 758	128 878	36 776

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 462				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 297				
TOTAL	3 758				
TOTAL GENERAL	3 758				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 338		2 235		102
TOTAL	2 338		2 235		102
TOTAL GENERAL	2 338		2 235		102
Dont dotations et reprises d'exploitation			2 235		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	23 383	23 383	
Autres immobilisations financières	3 220	3 220	
Clients douteux ou litigieux	123	123	
Autres créances clients	512 883	512 883	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	81 434	81 434	
Impôts sur les bénéfices	2 310	2 310	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 347	12 347	
Divers état et autres collectivités publiques	9 434	9 434	
Groupe et associés	138 611	138 611	
Débiteurs divers	22 545	22 545	
Charges constatées d'avance	6 994	6 994	
TOTAL	813 283	813 283	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	12 454		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	29 907	29 907		
Fournisseurs et comptes rattachés	72 505	72 505		
Personnel et comptes rattachés	200 619	200 619		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 951	28 951		
Taxe sur la valeur ajoutée	138 360	138 360		
Autres impôts taxes et assimilés	32 385	32 385		
Autres dettes	6 108	6 108		
TOTAL	508 836	508 836		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	10 000			10 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 450
Autres créances	31 979
Total	34 429

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	309
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 806
Dettes fiscales et sociales	128 408
Autres dettes	6 108
Total	148 631

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 994
Total	6 994

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2518 €uros, correspondants aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	17 077
Total (1)	17 077

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	386 528
Total	386 528

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				42 080	42 080
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				16 832	16 832
- dotations de l'exercice				8 416	8 416
Total				25 248	25 248
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				18 398	18 398
- exercice				10 519	10 519
Total				28 918	28 918
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				10 519	10 519
- entre 1 et 5 ans				2 630	2 630
Total				13 149	13 149
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				421	421
Total				421	421
Montant en charge sur l'exercice				8 766	8 766

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	753
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		753

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 3.65%

ABALONE FRANCE
SAS au capital de 500 000 euros
43 Rue Bobby Sands ZAC de la Lorie BP 80095
44814 Saint-Herblain
SIREN 383 497 963 R.C.S Nantes
Tél : 02.40.69.09.83

ABALONE
a été labellisé
Nantes 2013 Green Capital

Garantie financière souscrite en application de l'article L1251-49 du Code du Travail

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES
IMMEUBLE RHUYS
2 TER QUAI FRANCOIS MITTERRAND
BP 86209
44262 NANTES CEDEX 2

CB 50,45 €

ARRIVE LE
22 JUIL. 2024
GREFFE TRIBUNAL COMMERCE

OBJET : DEPOT AU RCS DES COMPTES ANNUELS – ABALONE TT ORVAULT – N°RCS 751999020
N°GESTION : 2012B01399/Relance2/2022

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dépôt des comptes annuels de la société ABALONE TT ORVAULT pour l'exercice clos le 31.12.2022, nous vous prions de vouloir trouver sous ce pli, les éléments suivants :

- BILAN (Passif/ actif) de la société, certifié conforme par le Représentant légal
- COMPTE DE RESULTAT, certifié conforme par le Représentant légal
- ANNEXES, certifiés conforme par le Représentant légal
- PROPOSITION/ RESOLUTION d'affectation du résultat, certifié conforme et signé en original par le Représentant légal
- Rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser le récépissé de dépôt à l'adresse suivante :

ABALONE FRANCE – Service Juridique
43, Rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN

Nous vous en souhaitons une bonne réception,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations,

PO/Nadège LIGNON, Directrice générale Adjointe

Abalone Group
Network France WE SUPPORT